PROGRAMME DETAILLE DES FORMATIONS - PERMIS BE

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière pour conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC, auquel est attelée une remorque de moins de 3,5 tonnes, et dont le poids total de l'ensemble véhicule tracteur et remorque est inférieur à 7 tonnes de PTAC

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Programme de formation

Epreuve	Environnement	Thème	Contenu
Hors circulation	Hors circulation	Vérifications Tirage au sort du thème Interrogation orale Test maniabilité Dételage	Maîtriser le maniement de l'ensemble dans un trafic faible ou nul et effectuer les vérifications courantes de sécurité. Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.
En circulation	En circulation		Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans le flot de circulation. Utiliser les rapports de la boîte de vitesse Suivre un itinéraire établi, en se guidant seul, pendant la durée indiquée. Appliquer les règles du code de la route Adapter son allure aux conditions de circulation (gabarit, signalisation). Adopter une allure normale respectant la sécurité de tous Conduire dans un souci d'économie (carburant, gaz à effet de serre). Être courtois envers les usagers et les plus vulnérables.

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D ORGANISATION

Durée de la formation : pas de durée minumum
Lieu de la Formation :
Date(s) : Nous consulter

NOM
ADRESSE – CP - VILLE
N° siret – N° d'agrément
Téléphone – Mail : - Site

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 18 ans
- Etre titulaire du permis B en cours de validité
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans ? **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation, le conducteur, la route, la réglementation, les gestes de premiers secours, les éléments mécaniques, les règles d'utilisation du véhicule.

RESULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie BE

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés…
- *Conditions de réussite :* satisfaire un examen blanc.

SANCTION DE LA FORMATION

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

NOM
ADRESSE – CP - VILLE
N° siret – N° d'agrément
Téléphone – Mail : - Site